

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La ville et l'agglomération de Mont de Marsan impliquées dans la création de la nouvelle Cité Judiciaire du territoire



Outre un travail de libération de terrains et la métamorphose de l'avenue Rozanoff – entre le boulevard d'Haussez et la rue du Peyrouat - qui permet d'accéder à la Cité judiciaire, la Ville de Mont de Marsan et Mont de Marsan Agglo participent à rendre ce site du ministère de la Justice plus agréable et intégré à la vie locale, grâce notamment à des partenariats entre le Musée Despiau-Wlérick, la Médiathèque du Marsan et le Tribunal Judiciaire.

Depuis le 2 août, l'avenue Rozanoff est de nouveau ouverte à la circulation après plusieurs mois de travaux. 2 plateaux ralentisseurs avec une vitesse limitée à 30km/h, 3 passages piétons à faisceau lumineux et 1 piste cyclable bidirectionnelle permettent aujourd'hui de sécuriser cette avenue et de valoriser les modes doux. Afin de faciliter le stationnement et les déplacements des usagers, 29 places de parking supplémentaires ont été créées et une nouvelle desserte «Cité judiciaire» sera assurée par la navette gratuite de centre-ville Tma à compter du 30 août, date à laquelle le Palais de Justice montois ouvrira ses portes au grand public. **Les anciens bâtiments du tribunal de commerce et du conseil des Prud'hommes sont quant à eux récupérés par la ville** et deviendront prochainement la Maison de l'Eau.

Pour que ce site soit plus agréable encore, la Ville, l'Agglo et le Tribunal Judiciaire ont collaboré ensemble afin **d'intégrer la culture dans ce bâtiment dédié à la justice**. Les usagers pourront ainsi aller à la rencontre d'œuvres du Musée Despiau-Wlérick et disposer, pour les plus jeunes, d'ouvrages provenant de la Médiathèque du Marsan.

Un dépôt à long terme exceptionnel de sept œuvres issues des collections du Musée Despiau-Wlérick

Pour mettre en place ce projet qui s'inscrit dans le cadre de la politique «hors les murs» du musée montois, les équipes du Musée Despiau-Wlérick, du tribunal et d'architectes ont collaboré étroitement afin d'intégrer pleinement ces 7 œuvres au sein de l'architecture du bâtiment. L'équipe du Musée s'est chargée de la coordination des restaurations, de l'installation et du transport des œuvres, dont deux - nécessitant de recourir à des transporteurs spécialisés - seront installées début septembre.

Ce partenariat est l'occasion de rendre accessible ces œuvres, jusque là conservées dans les réserves du Musée, à de nouveaux publics sur des sites où la culture est habituellement peu présente. Une manière pour le Musée Despiau-Wlérick de s'inscrire plus largement dans le paysage montois.

400 livres de la Médiathèque du Marsan au service pour mineurs

Après un premier don d'ouvrages en 2018, la Médiathèque du Marsan poursuit son partenariat avec le Tribunal Judiciaire en mettant 400 ouvrages issus du désherbage des collections à disposition dans la salle d'attente du service pour mineurs. Cette juridiction est amenée à accueillir quotidiennement des enfants, notamment lors de convocations adressées dans le cadre de mesures d'assistances éducatives prononcées par le juge des enfants. La nouvelle salle d'attente, plus spacieuse et confortable que la précédente, disposera ainsi d'un coin lecture renouvelé et complété. Les enfants accueillis pourront emporter avec eux un ouvrage si celui-ci leur plaît.

La ville et l'agglomération sont donc engagées dans un vrai partenariat sur la durée avec la forte communauté judiciaire du territoire, qui passe par ces actions ponctuelles mais également par des événements réguliers : **organisation de pièces de théâtre, engagement dans le Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD)...**

Contacts presse :

Céline Naulibois : celine.naulibois@montdemarsan-agglo.fr / 05 58 05 87 52

Vincent Loustaunau : vincent.loustaunau@montdemarsan-agglo.fr / 05 58 46 64 16